



Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

Compte rendu de l'AG du 30 septembre 2011

Etaient présents (dans l'ordre d'émargement de la feuille de présence) : Dominique LUTRAN, Cyril FIORINI, Jean-Louis PORTAIL, Yaya GARANGO, Gouly CISSE, Odile FRENEHARD, Elisabeth AVILES, Franck et Martine CAPMARTY, Michelle et Robert MORCLETTE, Michèle et Hugues FORTHOMME, Mohand GOUDJIL, Souleymane GNELECOUMBAGA, Sophie GOUDJIL, Catherine et Serge FOURNY, Annick PREVOST, Alain GRANDJEAN, Odile GULDNER, Marie-Hélène ARCHIMBAUD.

Etaient excusés et avaient envoyé leur pouvoir : Dominique BABEY, Denise BAZELLE, Marie BEGHIN, Dominique BOISDE, Nicolas BRASART, Claude CHERPITEL, Claudine CHEVALLIER, Michelle de FREITAS, Jean-Louis DELMAS, Annick DELORMOZ, Paule DEWIER, Yves FLINOIS, Geneviève DESREUMAUX, Paulette DUCHESNE, Huguette DUDOUIT, Nicole FORESTAS, Elise et Gilbert FOURNY, Georgette FOURNY, Anne-Marie FRENEHARD, Marie-Christine GOISNARD, Albert LUTRAN, Andrée PICQUET, Eliane et Marc POMPER, Nicole SOPRANI-DELMAS, Danièle THIERY, Odile VALENTIN, Mélanie VANDAMME, Marie Claire VERQUIN GIACCO.

I) **Partie statutaire :**

a) **Rapport d'activité :**

Chacun a pu prendre connaissance du rapport d'activité. Un puits, un forage, une clôture maraîchère, des microcrédits à des associations de femmes : l'année a été particulièrement riche en réalisations avec plus de 40 500 euros investis.

Serge Fourny rappelle que près de 250 000 euros ont été consacrés aux projets depuis la création de « Villages Dogons » en 2002.

Le rapport d'activité est approuvé par un vote à l'unanimité.

b) **Rapport financier :**

La moitié de nos gains provient des ventes d'artisanat et cette année, nous avons eu 16 900 euros de subventions. Chacun a pu prendre connaissance du bilan financier et ce dernier est approuvé par un vote à l'unanimité.

c) **Montant de la cotisation :**

L'association compte 151 adhérents. Le montant de la cotisation est proposé à l'identique, soit 15 euros par personne, 20 euros pour un couple et la possibilité d'un demi-tarif à 7,50 euros si nécessaire. Ces montants sont entérinés par un vote à l'unanimité.

d) **Election du conseil d'administration :**

Ayant quitté la région, Philippe Mathy a démissionné de son poste de trésorier. Tous les autres membres du CA se représentent. Il s'agit de Marie-Hélène Archimbaud, Elisabeth Aviles, Cyril Fiorini, Serge et Catherine Fourny, Odile Frénehard, Dominique Lutran, Pierre Masson et Annick Prévost.

Michelle de Freitas a proposé sa candidature. L'an passé elle a commencé à mettre la comptabilité sur informatique.

Les dix candidats sont élus par un vote à l'unanimité.

Le bureau sera composé de Serge Fourny et Odile Frénehard, qui sont reconduits dans leurs mandats de président et de secrétaire et Michelle de Freitas devient trésorière.

II) Projets à venir :

« Villages Dogons » est sollicitée pour de très nombreux projets. Le conseil d'administration a fait une sélection pour les présenter à l'A.G.

a) Achat d'une pompe à pieds.

Il s'agit d'extraire l'eau du forage de 110 mètres qui a été réalisé à Ferro, près du puits dont le creusement a été abandonné, à cause de l'extrême profondeur de la nappe phréatique (90 mètres). Cette pompe mécanique permettra d'alimenter le site en eau potable et mettra fin à ce très long chantier qui aura coûté la somme très importante de 40 000 euros. Lors de la discussion il est proposé que le fond du puits abandonné soit maçonné afin qu'il serve, au moins, de réserve d'eau de pluie. Cette éventualité sera étudiée sur place.

b) Projet de puits pour Gamni.

Ce village, qui compte un millier d'habitants, est situé sur une colline élevée. Les villageois cultivent des terres en plaine. Lors de la saison sèche, les points d'eau, alimentés par des sources souterraines, se tarissent et les femmes et les enfants doivent faire trois heures de marche, aller et retour, pour monter chacun un seau d'eau par des sentiers caillouteux très escarpés. Les villageois ont déjà fait plusieurs tentatives de creusement avec de faibles moyens, mais en vain. Moussa KASSOGUE, puisatier et directeur technique de l'association, a étudié le site et estime que l'eau se trouve à vingt mètres. Le devis est de 20 000 euros pour un puits à large diamètre (1,80 mètre). Le chantier est rendu possible par la création récente par les villageois d'une piste carrossable pour monter le matériel. Lors d'une vente à Cergy, Serge et Catherine ont fait la connaissance de Souleymane GNELECOUMBAGA, un malien qui travaille dans la région parisienne. Il est originaire du village de Gamni où il a encore toute sa famille. Il était présent à notre AG et a pu apporter des précisions sur le village et sur l'importance d'un puits pour toute la communauté. Nous resterons en contact avec lui.

c) Prêts aux associations de femmes :

Depuis que notre association propose des microcrédits, nous avons pu constater combien ces derniers sont bénéfiques aux groupes de femmes. Elles ont toutes remboursé avec une grande régularité.

L'association a reçu six demandes pour un montant de 3 500 euros en tout.

- 750 euros pour l'association des femmes de Gamni, qui travaillent le coton.
- 450 euros pour les « Faïda » de Douentza, qui font du petit commerce.
- 450 euros pour une association de femmes mossi de Douentza pour du commerce de détail et embouche.
- 750 euros demandés par l'association « Sabouniouma » de Douentza pour de la teinture, des basins, du commerce de détail, des savons.
- 600 euros pour l'association « Neema Meloukia » de Douentza, un groupe de femmes très pauvres qui font du petit commerce, vont ramasser du bois pour la cuisine et vendent des galettes sur le marché le dimanche.
- 450 euros pour l'association "Baba-hou condey", pour faire du commerce de détail, de l'embouche et de la teinture.

Serge précise que nous sommes les seuls à faire des prêts sans intérêts à Douentza.

Une **idée de parrainage** est exposée par Serge. Il s'agirait de proposer aux adhérents de parrainer une association de femmes en l'aidant par un microcrédit consenti sur cinq ans avec la caution de « Villages Dogons ». Des liens personnalisés seraient établis durant toute la durée du remboursement.

Cette idée retient l'attention de l'assemblée. Une discussion s'engage sur l'importance qu'ont pris les téléphones portables au Mali, même dans les villages reculés. Ils permettent des liens facilités,

les détenteurs de portable pouvant « biper » leurs interlocuteurs afin d'être rappelés à moindre frais. Il apparaît important toutefois que les « parrains » échangent avec les groupes de femmes par l'intermédiaire de « Villages Dogons », et non pas directement afin d'éviter les dérives possibles de part et d'autre.

Serge pourrait lancer le processus par un courrier aux adhérents. Si la somme de 3 500 euros est atteinte, les six projets seront parrainés. Si elle ne l'est pas, quelques associations seront proposées au parrainage et les autres seront aidées par des microcrédits consentis par VD dès que les fonds nécessaires seront réunis.

d) Achat d'un tracteur d'occasion, d'une remorque et d'une charrue :

Le tracteur, avec chauffeur, serait loué à prix coûtant aux cultivateurs, autour de Douentza.

La région dispose de très peu d'engins agricoles, mais la demande est très importante. La mécanisation accélère et allège les tâches, mais elle a un autre avantage : sans tracteur, les cultivateurs doivent semer dès qu'il pleut, afin de profiter de l'humidité de la terre. Or, les mauvaises herbes, elles aussi, en profitent pour pousser, contraignant les paysans à deux désherbages avant de récolter. Avec un tracteur, on peut attendre deux à trois jours après la pluie pour semer. La terre est alors retournée sur la première pousse d'herbes et un seul désherbage manuel sera nécessaire entre semis et récolte.

L'idée paraît intéressante, mais il faut que le projet mûrisse et que l'on chiffre la somme nécessaire. L'assemblée renouvelle sa volonté de prioriser les projets d'accès à l'eau et les microcrédits.

Décisions :

Après discussion il est convenu, par un vote à l'unanimité, que la pompe sera achetée dès maintenant, que le projet de puits pour Gamni sera priorisé et que les prêts aux associations de femmes seront consentis au fur et à mesure du montage des parrainages ; à défaut, et autant que faire se peut, sur les fonds de « Villages Dogons ». Il est à noter que sur le prochain exercice, nous obtiendrons moins de subventions que l'an passé.

III) Projet d'embauche dans le cadre du « Service Civique » :

Serge expose l'idée d'une embauche d'un volontaire du Service Civique. Il s'agirait d'un jeune, entre 16 et 25 ans, embauché sur une durée de 6 à 12 mois. Dans ce cadre, l'Etat verse au volontaire une mensualité de 446 euros et l'association 120 euros. Etant adhérent de la Ligue de l'Enseignement, nous pourrions bénéficier de ce dispositif par leur intermédiaire. Ce projet demanderait un effort financier de 1 200 euros par an à notre association, mais Serge explique que cela pourrait représenter une aide considérable dans les recherches de subvention ou même l'organisation matérielle des ventes qui demandent énormément de travail.

L'assemblée s'inquiète du travail de mise au courant et d'encadrement nécessaire pour un jeune qui ne connaîtrait pas l'association. L'important serait de trouver la bonne personne, car, dans ce contexte, les jeunes volontaires sont généralement très motivés.

Serge continue de se renseigner sur ce dossier. Si une opportunité se faisait jour, une assemblée générale extraordinaire serait convoquée pour décider des suites à donner.

IV) « Trois jours avec V D »

Notre grande exposition annuelle se tiendra du vendredi 7 au dimanche 9 octobre dans la salle des fêtes de Montmagny.

Trois peintres, Jean Claude Hiolle, Isabelle Masson-Faure, Niankoye Lama, ainsi qu'une photographe, Danila Assice, exposeront avec nous. Un vernissage est prévu le vendredi à 18h30.

Six classes des écoles de Montmagny pourront visiter l'exposition le vendredi.

L'exposition-vente sera ouverte au public les trois après-midi de 14h à 19h.

Fait le 7 octobre 2011, par Odile Frénehard, secrétaire

